

# Apprendre en coopérant

« Apprendre en coopération, c'est apprendre avec les autres, par les autres, pour les autres et non pas seul contre les autres<sup>1</sup> ». L'OCCE a fait sienne cette devise portée haut par Yves Potel actuel président national de la fédération. La coopération représente plusieurs valeurs humaines, entre autres dans ses manifestations de solidarité, d'estime de soi et des autres, de respect, d'engagement, d'entraide et de mise en commun des ressources. Comment ne pas considérer l'expression de ces valeurs comme importante dans le développement de l'enfant ?

Ainsi « la pédagogie coopérative devient le modèle par excellence du développement de ces valeurs et de cette compétence transversale aux autres compétences que développe l'enfant au cours de sa scolarité ». Pour autant, l'apprentissage de la coopération ne saurait se limiter à l'apprentissage du vivre ensemble et de l'Éducation à la citoyenneté. Il peut apparaître complexe mais tout à fait possible de mettre en œuvre la coopération dans l'acquisition et l'appropriation des savoirs.

## Une définition de l'apprentissage coopératif :

« L'apprentissage coopératif est une approche interactive de l'organisation du travail qui met l'emphase sur le travail d'équipe. Des élèves de capacités différentes et de talents différents y ont chacun une tâche précise et travaillent ensemble pour atteindre un but commun ». Les objectifs de l'OCCE, mouvement pédagogique qui agit au sein des écoles et établissements publics, s'organisent autour de plusieurs axes, fondés sur la pédagogie coopérative et l'Éducation à la citoyenneté :

- Permettre à chaque enfant d'un groupe-classe de construire, dans un désir de formation de sa personne, les moyens de ses apprentissages.
- Coopérer par la construction de projets, dans une dynamique du contrat, tel que chaque acteur de la classe participe à l'évolution de tous.
- Développer, par des actions sur le réel, les capacités à concevoir, mettre en œuvre, évaluer, mener à terme les démarches, dans une perspective d'autonomie, de responsabilité, de solidarité.

## Les composantes de l'apprentissage coopératif

En appui sur les travaux de l'OCCE, de Christian Staquet<sup>2</sup> et Jim Howden<sup>3</sup>.

1. Un climat propice à la coopération
  - Projet éducatif de l'enseignant.
  - Identité et respect.
  - Structure d'expression de débat et de régulation.
2. Le regroupement des apprenants
  - La formation des groupes se fait de différentes façons (regroupements informels ou regroupements dits de base ou d'origine).
3. L'interdépendance positive
  - Chaque élève ne peut accomplir la tâche (ou du moins difficilement) sans l'apport des autres membres de l'équipe.
  - On favorise la responsabilisation mutuelle des apprenants.
4. Les compétences sociales et cognitives
  - Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences interpersonnelles (dites habiletés au Québec) telles la communication, l'écoute, l'aide et l'encouragement.
5. La réflexion et l'évaluation
  - Il s'agit de faire ici un retour sur les apprentissages, les démarches, la dynamique d'équipe et de s'évaluer individuellement au sein du groupe.
6. Le rôle de l'enseignant
  - En apprentissage coopératif, l'enseignant devient observateur, consultant et facilitateur.

1. André de Peretti.

2. Christian Staquet est formateur, il crée et anime des séminaires de formation aux apprentissages coopératifs auprès des enseignants et des entreprises. Il est auteur de plusieurs ouvrages. (Cf. bibliographie en fin d'article) Il intervient régulièrement dans les formations inscrites au Plan Fédéral de Formation de l'OCCE.

3. Jim Howden a enseigné dans le second degré. Il a ensuite occupé différentes fonctions dont celles de conseiller pédagogique puis professeur à l'Université du Nouveau Brunswick, chargé de cours à l'Université de Sherbrooke. Depuis 1993, il agit à titre de consultant et de formateur sur la pédagogie coopérative au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe.

**Les valeurs préconisées :****Les avantages de l'apprentissage coopératif :****En général**

- Établissement d'un climat d'entraide.
- Plus grande motivation intrinsèque.
- Valorisation des différences.

**Pour les élèves**

- Plus grande part de responsabilité et d'engagement.
- Reformulation et rétention plus importante des apprentissages.
- Image de soi plus positive.

**Pour les enseignants**

- Meilleur équilibre entre les savoirs, les savoirs-être et les savoir-faire.
- Plus grande persévérance des élèves.
- Stratégies et outils d'intervention plus variés.

Ainsi, la pédagogie coopérative comme d'autres approches de pédagogie «active» implique un changement radical des pratiques «traditionnelles» par rapport à une conception qui viserait à favoriser une transmission et une construction individuelle des savoirs.

Photos de Robert Touati OCCE



Classe de CE1 de Valérie Da Silva.  
École Bienfaisance 75008 Paris



Classe de CP de Sylvie Fricot,  
projet «Écoles qui mathent» 10260 Fouchères

**La coopération en pratique**

La coopération, pour mettre en œuvre une éducation active à la responsabilité, pour rendre les élèves responsables et acteurs dans tous les aspects de la vie de l'école, la classe organisée de façon «coopérative», s'appuie sur un certain nombre de pratiques pédagogiques et de structures inspirées, pour la plupart, des organisations coopératives, mutualistes ou associatives.

**Le conseil de coopérative**

Le conseil de coopérative permet d'organiser et de réguler la vie de la classe lors de réunions périodiques regroupant enseignants et élèves. Ces moments de débats sont également le lieu privilégié pour la gestion des projets de classes ou d'écoles. En cela, le conseil favorise l'apprentissage de la prise de parole et du débat démocratique. Il facilite aussi le cheminement de la réflexion et le transfert aux autres apprentissages.

**Les «rôles» ou «métiers»**

Que ce soit dans les conseils de coopératives ou dans l'organisation de la classe, la responsabilisation des élèves passe par les «rôles» ou «métiers» attribués à chacun d'eux comme : secrétaire de séance, gardien du temps, responsable de la parole, animateur, médiateur...

**L'écriture des règles de vie de classe**

À partir d'un «projet de vie» explicitant les grands principes qui vont guider la vie de la classe, la participation active

des élèves donne l'occasion d'aborder la question du rapport à la loi, à la justice et au droit.

**La gestion des projets et des moyens financiers de la coopérative**

Ils permettent l'apprentissage de la vie associative.

**Le tutorat, l'entraide, le travail de groupe**

Ce sont les moyens de mettre la solidarité et la coopération au cœur même de la construction des apprentissages.

**Les contrats et plans de travail**

L'organisation coopérative s'appuie également sur des outils pédagogiques comme les «contrats», les «plans de travail» ou encore les «fichiers» qui permettent aux élèves d'alterner des travaux en groupe avec des apprentissages en autonomie.

**La correspondance scolaire, le journal de la classe ou de l'école**

Ils inscrivent un grand nombre d'apprentissages dans de réelles actions de communication.

**L'évaluation**

Qu'ils soient menés en groupe ou individuellement, dans les classes coopératives, les moments d'évaluation associent les élèves au suivi de leurs apprentissages mais également à ceux des autres élèves de la classe.

Forte de ses composantes, la pédagogie coopérative propose des structures et des méthodes afin d'aider les apprenants à travailler efficacement ensemble pour parvenir à une plus grande autonomie dans leurs apprentissages.

S'il est vrai que l'apprentissage est individuel, il reste que la pédagogie coopérative utilise le contexte de l'équipe hétérogène restreinte pour permettre à l'apprenant d'être actif, de profiter de la diversité des points de vue et de bénéfi-

cier des interactions et rétroactions des pairs pour optimiser ses apprentissages. Les quatre «E» sont le fondement du travail d'équipe que chacun respecte.

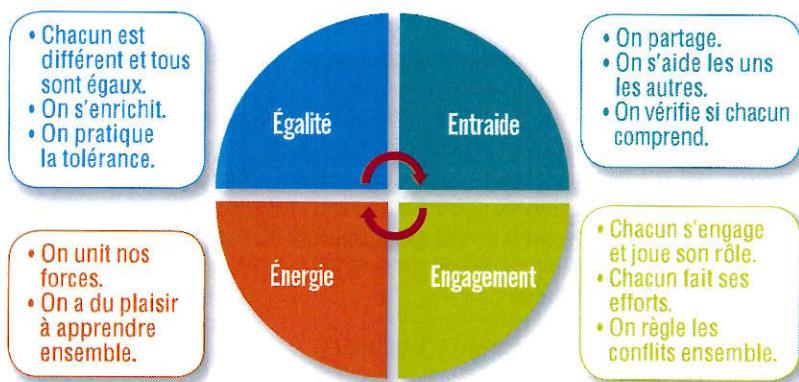
## Les fondements du travail d'équipe coopératif :

De nombreux ouvrages parus aux éditions Chenelière proposent des outils pour apprendre à coopérer. L'agenda coopératif créé et édité par l'OCCE pour les trois cycles de l'école primaire permet aussi de développer l'esprit coopératif et l'estime de soi.

### Chacun des agendas coopératifs est :

- un moyen original pour noter le travail scolaire (cycle 2 et 3),
- un support pour informer les parents (cycle 2 et 3),
- des questions pour développer l'esprit coopératif,
- une idée par jour pour apprendre à vivre ensemble,
- des activités pour développer l'estime de soi- des suggestions pour aller vers l'autre,
- des outils pour s'entraider,
- des astuces pour s'apprécier,
- des défis pour s'évaluer.

Des techniques d'animation appropriées permettent d'entrer en coopération que l'on soit enfant ou adulte.



TITRE : SE PRÉSENTER	Technique d'animation : Le trio	Moyens matériels
<b>Niveau</b> Tous. <b>Effectif</b> Une quinzaine (20 maximum). <b>Dispositif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Petits groupes de 3</li> <li>• Répartition des trios dans une même salle.</li> <li>• Éviter de constituer des trios dans lesquels des personnes se connaissent déjà.</li> <li>• Restitution en U, carré ou cercle.</li> </ul> <b>Durée</b> Globale : ne doit pas excéder 30 à 35 min. (sinon utiliser une autre technique).	<b>Objectifs généraux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technique simple pour prendre la parole, mieux se connaître, observer les difficultés de la prise de parole.</li> <li>• Faire prendre la parole à chacun sur la base de ce que chacun veut bien entendre de lui-même.</li> <li>• Installer un climat de communication.</li> <li>• Souder le groupe.</li> <li>• Permettre à chacun de s'exprimer devant le groupe sans se mettre en danger.</li> <li>• Prendre la parole.</li> </ul>	<b>Moyens matériels</b> aucun
<b>Déroulement - Démarche</b>		
<i>1<sup>re</sup> phase</i> : pendant 4 minutes B et C interrogent A A et B interrogent C A et C interrogent B Toutes les questions concernant la personne peuvent être posées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• curriculum vitae,</li> <li>• loisirs,</li> <li>• famille,</li> <li>• travail.</li> </ul> Le questionné n'est cependant pas obligé de répondre aux questions qu'il juge indiscrètes.		
<i>2<sup>e</sup> phase</i> : regroupement des sous-groupes en plénière pendant 2 minutes A et C présentent B en duo, C et B présentent A en duo, B et A présentent C en duo. <b>Consigne :</b> Dans chaque trio, l'un des membres doit gérer le temps au cours de la 1 <sup>re</sup> phase. Pour la 2 <sup>me</sup> phase, un animateur veille que chaque présentation n'excède pas 1 min. Un observateur peut rendre compte du déroulement de l'exercice. Il n'est pas nécessaire de prendre des notes au moment de l'interview.		
<b>Variante</b> Si le nombre de participants est supérieur à 20, utiliser d'autres techniques : voir fiches suivantes. Si le nombre de participants n'est pas divisible par 3, on peut s'offrir les services d'un ou deux observateurs. L'animateur peut s'intégrer à un sous-groupe de 3.		



Celle-ci extraite du fichier « *Délégués d'élèves : des outils de formation OCCE* » propose de se présenter en trio.

D'autres telles le bingo, le bonjour, le casse-tête d'expertise, les coins, l'horloge, le graffiti circulaire... pour ne citer que celles-ci favorisent la coopération pour mieux se connaître, se comprendre et pour apprendre.

On ne manquera pas aussi de communiquer la charte de la coopération à tous ceux qui s'intéressent à la pédagogie coopérative :

**1** L'École, de la maternelle à l'Université, a pour finalités le développement de la personne et la formation du citoyen. Dans cette perspective, l'épanouissement de la personne et les pouvoirs réels du citoyen dépendront, non seulement de la nature des savoirs et des savoir-faire, mais également de la façon dont ils auront été construits.

**2** La citoyenneté concerne la personne dans toutes ses dimensions. Le citoyen est conscient de ses droits et de ses devoirs, s'implique dans la vie de la cité et coopère avec d'autres aux transformations nécessaires de la société.

**3** L'École doit prendre en compte ces finalités, en développant la participation réelle des élèves à toutes les instances de gestion et de concertation. La citoyenneté doit se construire par la pratique, dès l'école maternelle.

La démarche coopérative considérant les enfants, les jeunes et les adultes en formation comme des partenaires actifs, associés à toutes les décisions qui les concernent, et se référant à un certain nombre de valeurs comme l'écoute, le respect de l'autre, le partage, l'entraide, la solidarité, la responsabilité, l'autonomie, la coopération, permet cette construction.

**4** La réalisation de projets coopératifs qui finalisent et donnent du sens aux apprentissages et à l'École, favorise les interactions et donc l'acquisition des compétences.

**5** Il ne peut pas y avoir d'apprentissages sans évaluation. La démarche coopérative permet la mise en place d'une véritable évaluation formative permanente, dans la mesure où elle s'appuie sur des contrats, instaure des pauses méthodologiques et des moments coopératifs de réflexion métacognitive. Autant de pratiques qui, en excluant toute forme de compétition individuelle, visent à la réussite de tous.

**6** L'organisation coopérative des apprentissages prend appui sur :

- un Projet coopératif, élaboré avec les élèves, pour répondre à la question : « Comment allons-nous vivre, travailler et apprendre ensemble ? ».
- Un conseil de coopérative, lieu de parole, structure de gestion, instance de décision, d'évaluation et de régulation.
- La mise en place de groupes modulables favorisant l'individuation, la socialisation, l'expression personnelle, la communication et la réalisation collective de projets.
- Des enseignants garants des objectifs éducatifs.

**7** L'organisation coopérative d'une école ou d'un établissement scolaire s'articule autour :

- d'un projet d'école, ou d'établissement, impliquant tous les élèves,
- d'un conseil des délégués,
- d'une équipe d'enseignants mettant en application les principes et les valeurs auxquels elle se réfère et capable de coopérer avec les parents et d'autres partenaires, d'une façon pertinente et cohérente.

**L'école peut ainsi devenir, pour et avec les élèves, un lieu de vie démocratique, où chacun pourra s'épanouir, apprendre, se former et réussir.**

■ Isabelle Crenn  
CPAV détachée à l'OCCE en tant qu'animatrice pédagogique nationale  
« Pédagogie & Formation »

#### SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Animation & Éducation, revue de l'Office Central de la Coopération à l'École, numéro 199-200 / juillet-octobre 2007.
- Yviane Rouiller, Jim Howden La pédagogie coopérative, reflets de pratiques et approfondissements, Collection Éducation à la coopération, Ed. Chenelière Education, 2010.
- Jim Howden, Huguette Martin, La coopération au fil des jours : des outils pour apprendre à coopérer, Collection Éducation à la coopération, Ed. Chenelière Education, 1997.
- Christian Staquet, Une classe qui coopère : pourquoi ? comment ?, Pédagogie/Formation, Ed. Chronique Sociale, 2007.
- L'agenda coop, Ed. OCCE.
- Moments d'apprentissages coopératifs au collège et au lycée, groupe second degré, Ed. OCCE, 2006.
- Délégués d'élèves : des outils de formation, Ed. OCCE.